



# Prime COVID

Près de deux ans se sont écoulés depuis le début de cette pandémie. Nos membres ont affronté 5 vagues de COVID-19 et sont maintenant en pleine bataille contre Omicron. Une chose est restée constante au cours de ces deux années : les membres d'UCCO-SACC-CSN ont fait front en première ligne. Si plus de 100 000 fonctionnaires fédéraux ont tiré profit du télétravail, les agentes et agents correctionnels n'ont pas cette chance. Nous sommes touchés par ce virus plus que tout autre secteur de l'administration publique fédérale.

Au cours des deux dernières années, environ 944 de nos membres ont été testés positif au virus. Au moins un agent est décédé après avoir contracté le virus au travail. Le nombre de cas positifs continue de grimper. Plusieurs établissements connaissent des éclosions importantes, des mesures de santé publique spécifiques sont imposées à nos membres. Nous sommes toujours témoins d'un nombre sans précédent d'heures supplémentaires forcées dans chaque région, parfois au-delà de 16,5 heures consécutives. Les sacrifices que les membres d'UCCO-SACC-CSN ont endurés pendant la pandémie sont extraordinaires et méritent d'être reconnus maintenant.

Les provinces reconnaissent les efforts supplémentaires déployés par les travailleurs essentiels avec différentes formes de primes. De son côté, le gouvernement fédéral continue de fermer les yeux sur les sacrifices faits en première ligne par les agents correctionnels du Canada. Au début de décembre, le président national, Jeff Wilkins, a envoyé des lettres au ministre de la Sécurité publique nouvellement élu, au président du Conseil du Trésor et au ministre des Finances. Il demande une rencontre pour discuter des priorités de nos membres, notamment la prime de risque. À ce jour, aucune réponse n'a été reçue.

Il est temps que notre employeur fasse ce qui s'impose et reconnaisse que ceux qui servent les Canadiens en première ligne courent un risque accru. Nos membres méritent une reconnaissance pour le fardeau supplémentaire qui pèse sur leur santé physique et mentale sous la forme d'une prime de risque. Le Comité national de mobilisation est en train d'élaborer un plan d'action pour impliquer chaque membre dans notre lutte pour cette reconnaissance. Nous voulons que notre voix soit entendue haut et fort. Cet appel ne peut aboutir que si chaque membre y participe.

Comme nous continuons à voir le nombre de cas augmenter dans chacune de nos régions, le comité exécutif tient à rappeler que si votre test de dépistage du virus est positif à la suite d'une transmission en milieu de travail, vous avez le droit de présenter une réclamation pour accident de travail à la CNESST au Québec (et au WCB dans les autres provinces) pour toute perte de temps résultant de la quarantaine. De plus, reconnaissant que la politique sur les autres congés payés (699) a un effet inégal sur celles et ceux qui se présentent au travail ou qui travaillent à domicile, nous encourageons les membres qui sont obligé-es d'être en quarantaine et qui utilisent leurs banques de congés personnels à parler à leur exécutif local afin de déposer un grief. À l'échelle nationale, le syndicat élabore un grief de principe visant à contester les aspects inéquitables de la politique de l'employeur en matière de congés payés (699). L'UCCO-SACC-CSN s'organise pour mener des actions, frapper fort et se faire entendre.

Monsieur le Ministre Mendicino, Madame la Commissaire Kelly, il est temps de faire preuve de respect en reconnaissant les dangers supplémentaires auxquels vos employés sont confrontés alors qu'ils continuent à protéger les Canadiens et à assurer la sécurité dans nos institutions.